Grain de Sable n° 494

22 décembre 2004

Refuser la marchandisation

Dans ce numéro

1.- L'industrie du disque est en crise
Par l'équipe du « Collectif Réagissons »
Depuis quelques temps, l'industrie du disque est en crise. Tous les médias se sont intéressés au sujet et tentent de comprendre. En effet, les majors du disque doivent licencier, faire fasse aux baisses des ventes… Mais qui s'est intéressé aux indépendants ? Qui s'est posé la question de savoir comment ils allaient s'en sortir eux ?

2.- Uruguay : la démocratie de l'eau
Par Iñigo Herraiz, journaliste. Source : Agencia de Información Solidaria (http://www.infosolidaria.org), 4 novembre 2004. Traduction : Virginie de Romanet, pour RISAL (http://risal.collectifs.net).
Le fait qu'un pays comme l'Uruguay élise pour la première fois de son histoire un gouvernement de gauche après 170 ans d'alternance entre les partis « blancos » (conservateurs) et « colorados » (libéraux) est notable mais il est peut-être plus important encore de noter le caractère pionnier de l'organisation d'un référendum sur l'eau marqué par le refus de la privatisation de celle-ci.

1.- L'industrie du disque est en crise

Depuis quelques temps, l'industrie du disque est en crise. Tous les médias se sont intéressés au sujet et tentent de comprendre. En effet, les majors du disque doivent licencier, faire face aux baisses des ventes… Mais qui s'est intéressé aux indépendants ? Qui s'est posé la question de savoir comment ils allaient s'en sortir, eux ? La réponse est simple : personne ne s'en préoccupe et ils vont mal pour la plupart (pour les plus petits et les plus faibles financièrement).

De nombreux distributeurs et labels indépendants français et européens ont fermé leurs portes en 2003 et 2004. Or, tous ces acteurs de l'industrie du disque participent à la richesse culturelle de notre pays. Ils permettent aux curieux d'assouvir leur vice en leur proposant de nombreux artistes émergeants, de qualité. Ce public curieux s'est toujours intéressé aux musiques dites « de niche », c'est-à-dire l'inverse des musiques dites « grand public ».

Ce sont les labels indépendants souvent, qui avec leurs propres moyens, tentent de proposer aux gens une alternative à la consommation de masse en faisant émerger ces nouveaux talents.

En effet leurs moyens sont faibles pour tenter de faire connaître ces artistes sincères et talentueux. Non seulement la seule capacité financière de ces structures à investir dans le marketing, le développement… est limitée, mais en plus, ils ne sont pas aidés, voir totalement ignorés par les médias, et notamment les radios.

Ces artistes de la scène alternative française vivent des concerts et parcourent les salles de France et d'Europe toute l'année. Ils ont, comme cela, réussi à fédérer un public de plus en plus large et surtout fidèle. Et peu sont les chanceux qui se verront programmés en radio et propulsés alors sur le devant de la scène afin de pouvoir enfin proposer leur musique au plus grand nombre.

Ce public de plus en plus nombreux ne peut malheureusement pas retrouver les artistes qu'il affectionne à la radio et doit se contenter des mêmes hits toute la journée. Alors pourquoi cette ignorance et ce désintéressement des médias ? Le constat qui revient le plus souvent est l'argent.

Certains artistes de cette scène indépendante ont réussi à se démarquer lorsqu'ils ont signé dans de grosses maisons de disque. Mais tous ces artistes se comptent malheureusement sur les doigts de la main puisque qu'ils intéressent peu les majors de manière générale. Puisque les indépendants eux, ont envie et sont capables de développer tous ces artistes, pourquoi est-ce qu'on ne leur donne pas la possibilité de le faire en leur ouvrant les portes des médias influents ? Nous aimerions que tout cela change.

Parce qu'un autre monde est possible, nous avons lancé une pétition pour que la diversité culturelle soit respectée à la radio et ce quelle que soit l'origine de l'artiste (autoproduit, label indépendant, major etc…).

Nous voulons que l'on donne une chance à tous les artistes de la scène hexagonale.
http://reagissons.propagande.org/.

Tous ces artistes que l'on a tendance à croire « en marge » parce qu'ils n'ont pas accès aux médias, intéressent pourtant un maximum de gens et c'est ce que cette pétition veut prouver notamment aux radios. Il y a un potentiel d'écoute puisque c'est cela qui les intéresse.

Nous avons envie d'entendre toutes ces musiques à la radio, nous avons donc finalement envie d'être entendus, et que nos choix et goûts musicaux soient représentés, respectés et pris en compte comme n'importe quel citoyen.

Nous ne faisons pas le procès des majors du disque ou des artistes signés dans ces sociétés, nous ne défendons pas non plus un style, un label ou un artiste en particulier. Notre propos est simplement de faire prendre conscience aux médias et à la population qu'il existe une autre alternative à la musique que l'on nous impose. Il y a des gens qui travaillent tous les jours pour cela et ils font la richesse et la diversité culturelle de notre pays ; si ces gens n'existaient pas, de nombreux artistes, aujourd'hui incontournables de la scène française, n'auraient jamais vu le jour. De nombreux artistes ont commencé chez un indépendant ou en autoproduit, La Mano Negra, Dolly, Dyonisos, Mickey 3D, Tryo pour ne citer qu'eux en sont la preuve. Ils n'ont intéressé les radios qu'une fois signés chez un mastodonte du disque, donc qu'une fois qu'il y avait de

l'argent derrière, et c'est cela que nous refusons. Nous aimerions que les chances soient plus égales pour tous les artistes quel que soit leur choix. Le choix de l'indépendance est un choix important dans la vie d'un groupe puisqu'il s'agit souvent de défendre une certaine idéologie et une certaine vision moins marchande de la culture. Etre indépendant est un choix de liberté, un choix artistique. Les artistes qui respectent et vont au bout de leurs idéaux, de leur vision de la musique ne devraient pas en être punis par un snobisme de la part des médias.

La programmation en radio devrait être un aboutissement pour un artiste qui a du potentiel (et il y en a pourtant du potentiel !). Les médias devraient être des découvreurs de talents, des prescripteurs et non pas de simples pions obéissant aux règles des multinationales. Or aujourd'hui, les médias ne contrôlent même plus leur propre programmation, ils sont régis par ces multinationales qui soit possèdent tout ou part de ces médias et donc placent leurs propres artistes, soit imposent leurs « chouchous » en proposant des points sur les ventes, des budgets pub exubérants etc… Chose que les artistes indépendants sont incapables de proposer.

Les excuses qui reviennent le plus souvent de la part des médias contactés sont le manque de place en programmation générale.
Programmation générale veut dire une programmation automatique et régulière avec un nombre de passage par semaine (qu'on appelle rotation) déterminé à l'avance et revu à la hausse ou à la baisse régulièrement. Le programmateur établi alors une « playlist » : liste de tous les titres en programmation générale sur la radio.
Or, le constat de la direction du développement des médias en décembre 2003 est accablant :
« *Alors qu'en 1995, 56 300 titres différents étaient diffusés sur les principales radios françaises, ce chiffre n'a cessé de baisser : 48 000 titres en 1996, 38 000 en 1998 et 24 400 en 2000. Sur la même période, le nombre d'artistes diffusés a été divisé par deux. Cette évolution intervient alors que la part de la musique régresse sur les radios généralistes (avec le développement des formats dits de " talk ") et que, sur les radios musicales, le taux de rotation des oeuvres s'accélère. En résulte un phénomène de baisse de la diversité musicale sur chaque antenne, caractérisé par la tendance à l'uniformisation des programmations et au rétrécissement des " playlists ", qui n'est pas nécessairement contrebalancé par l'accroissement de la diversité des radios, avec la spécialisation croissante de celles-ci.* »
www.ddm.gouv.fr/impression/dossiers_thematiques/documents/obligation_diff5.html

Le nombre de rotation hebdomadaire peut aller jusqu'à 125 fois pour un titre sur une radio jeune, soit 18 fois par jour (« la diversité musicale dans le paysage radiophonique » rapport 2003 de l'observatoire de la musique). On peut alors mieux comprendre qu'il n'y ait pas de place pour les autres.
Le rapport de l'observatoire de la musique ne fait que confirmer ce que nous dénonçons et s'inquiète de l'avenir des secteurs associatifs et indépendants qui tentent de survivre et d'imposer leurs artistes avec leurs faibles moyens.
Le but de ce courrier est donc de vous interpeller à ce sujet. Nous aimerions que la pétition soit signée par le plus grand nombre pour que les radios se rendent compte de l'importance de tous les artistes français dans le paysage culturel et qu'elles leur laissent une place sur les ondes.
La pétition a recueilli aujourd'hui plus de 7700 personnes, de nombreux partenaires nous ont suivi et nous aident à diffuser ce manifeste.
Nous remercions ATTAC pour cette tribune que l'on nous propose et qui j'espère, permettra de vous faire comprendre la situation.
Nous défendons tous un autre monde. Malheureusement la culture et dans ce cas précis la musique, subit depuis longtemps le même sort que de nombreux secteurs d'activités victimes de la mondialisation. Nous refusons la marchandisation de la culture que l'on nous impose par les médias.
Signez la pétition :
http://reagissons.propagande.org/
Merci à tous
L'équipe du « Collectif Réagissons »

Imprimer la pétition papier
http://reagissons.propagande.org/petition_papier.doc
Liste des partenaires de notre pétition
http://reagissons.propagande.org/liste_partenaire.php
Le Collectif Réagissons
27, la Commanderie
78980 Neauphlette
contact@reagissons.propagande.org
http://reagissons.propagande.org

2.- Uruguay : la démocratie de l'eau

Le fait qu'un pays comme l'Uruguay élise pour la première fois de son histoire un gouvernement de gauche après 170 ans d'alternance entre les partis « blancos » (conservateurs) et « colorados » (libéraux) est notable mais il est peut-être plus important encore de noter le caractère pionnier de l'organisation d'un référendum sur l'eau marqué par le refus de la privatisation de celle-ci.

Plus de 60% des citoyens ont voté en faveur d'une réforme de la Constitution qui déclare l'eau comme « *bien public* » et l'empêche de ce fait de tomber entre les mains du secteur privé et en même temps garantit la participation des usagers à tous les niveaux de sa gestion. L'accès aux services d'eau et d'assainissement devient de ce fait un droit humain fondamental et une société d'état se charge de rendre ce droit effectif évitant ainsi dans le futur de nouvelles concessions à des entreprises privées.

Les organisations écologistes ont souligné l'importance de l'initiative uruguayenne dans sa nouveauté et aussi parce qu'elle représente un précédent important pour la protection de l'environnement : la démocratie directe comme méthode pour consacrer ces principes dans la Constitution nationale. A une époque où les grandes multinationales livrent bataille pour le contrôle de l'eau, l'Uruguay garantit ainsi la souveraineté sur une ressource à laquelle la rareté confère chaque fois plus de prix.
Un point qui n'est pas encore très clair avec la réforme est ce qui va se produire avec les entreprises étrangères qui, actuellement, prêtent des services dans le pays dans le secteur de l'eau. En principe, la réforme n'aura pas un caractère rétroactif et on ne révisera que les concessions qui vont à l'encontre de l'intérêt général. C'est le cas avec deux sociétés espagnoles.

Aguas de la Costa opère dans le département de Maldonado depuis douze ans. Depuis lors, les tarifs dans la zone ont augmenté à un rythme 7 fois supérieur au reste du pays. C'est un phénomène lié à toute expérience de privatisation que les entreprises ont l'habitude de justifier en disant qu'elles améliorent le service. Mais l'exemple de l'autre société espagnole contredit cet argument. *Uruagua* se charge de la fourniture d'eau à Punta del Este et Piri, deux centres touristiques renommés. Au plus haut point de la fréquentation touristique, la compagnie publique d'eau (OSE) a été obligée de recommander à la population de faire bouillir l'eau fournie par *Uruagua* avant de la consommer car elle contenait des bactéries.

Ces dernières années, le transfert au secteur privé de la gestion de l'eau a été présenté comme une solution possible à sa raréfaction croissante. La Banque mondiale a été un des principaux parrains de cette idée, et a même dans certains cas, été jusqu'à conditionner la concession de prêts dans les pays du Sud à la privatisation de l'eau et de l'assainissement. Certaines sociétés comme *Suez Lyonnaise des Eaux* ou *Vivendi* ont déjà 110 millions de clients dans 100 pays et aspirent à accaparer 75% du marché dans les prochaines années.

Plusieurs pays latino-américains se sont déjà opposés fermement à la privatisation de l'eau. Les habitants de Cochabamba en Bolivie ont été à l'origine d'une révolte qui a fait beaucoup de bruit. Excédés par le fait de devoir consacrer près de la moitié de leur salaire dans leur facture d'eau, ils sont sortis dans les rues. Après des mois de protestations, ils ont réussi à récupérer le contrôle de la précieuse ressource et à obliger le gouvernement à suspendre la concession à une entreprise dépendante du conglomérat *Bechtel*. Dans d'autres pays de la région, comme l'Argentine et le Chili, la privatisation a soulevé un malaise chez les gens mais aucun pays auparavant n'a fait ce qu'a fait l'Uruguay à savoir soumettre au vote le mode de gestion de l'eau. Il faudra voir si son exemple se propage.

Par Iñigo Herraiz, journaliste.

****

coorditrad@attac.org est l'adresse du secrétariat de l'équipe des traducteurs internationaux qui nous font bénéficier bénévolement de leurs compétences. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de contacter coorditrad en précisant votre (ou vos) langue maternelle, les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire et votre niveau de compétence. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos centres d'intérêt.